

BUDGET PRINCIPAL 2021

Envoyé en préfecture le 07/04/2021

Reçu en préfecture le 07/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 063-216300699-20210331-21_03_31_009-BF

Le contexte

Notre pays connaît depuis un an maintenant une crise sanitaire et financière sans précédent. C'est dans ce contexte économique contraint que la commune du Cendre doit établir son budget prévisionnel pour l'année 2021. Malgré cet environnement fragilisé, la commune du Cendre affiche une très bonne capacité financière. Une gestion saine et rigoureuse du budget permet de servir l'attractivité et la modernité de la commune par le développement de l'économie locale et la valorisation du patrimoine.

La situation financière de la commune

Afin de proposer aux cendrioux et cendriouses un cadre de vie toujours plus qualitatif et des équipements publics adaptés, la municipalité peut s'appuyer sur les très bons résultats de l'exercice 2020 (+ 414 996.21 € en fonctionnement et + 355 906.89 € en investissement), crédits auxquels il convient d'ajouter un transfert d'excédents des exercices antérieurs du fonctionnement vers l'investissement d'un montant de 409 200 €.

Le Budget primitif 2021 s'établit à 5 564 263 € en fonctionnement et 1 748 997.89 € en investissement. La section de fonctionnement est avant tout marquée par l'attention portée sur la maîtrise des charges quotidiennes et l'optimisation du recouvrement des recettes de fonctionnement.

Les projets d'investissement pour l'année 2021

1- l'entretien et la rénovation du patrimoine bâti :

Malgré les difficultés liées au contexte, la ville du Cendre reste mobilisée et continue de dérouler ses nombreux projets de rénovation et d'amélioration de son patrimoine bâti.

Tout d'abord, l'architecte pour le projet de réhabilitation du groupe scolaire Henri BARBUSSE a été sélectionné en ce début d'année et le projet retenu a obtenu l'unanimité du jury de concours. Les études devraient s'achever en septembre 2021 et l'attribution des marchés de travaux devrait intervenir en toute fin d'année (319 250 €).

Ensuite, une mise en valeur de l'intérieur de l'Eglise en continuité avec l'embellissement de la place est prévue à travers la mise aux normes de l'installation électrique, la réfection des vitraux et la mise en place d'une nouvelle sonorisation (75 000 €).

Dans le même temps, la commune souhaite se lancer dans la programmation de travaux permettant l'accessibilité de ses établissements recevant du public (50 000 €).

Soucieuse du bien-être des enfants et des équipes pédagogiques, la ville poursuit l'amélioration des bâtiments scolaires. En effet, des travaux de réfection de la toiture sont prévus au niveau du groupe scolaire ARAGON (60 000 €). L'éclairage des salles de classes sera modifié (18 000 €) pour passer sur des ampoules LED permettant de réaliser des économies d'énergie (18 000 €) et des stores solaires roulants ont été installés à l'école maternelle Henri BARBUSSE (9 000 €). L'équipement numérique des écoles se poursuit avec l'achat d'ordinateurs, cette opération s'achèvera cette année (29 000 €). Pour rappel, le coût de l'équipement numérique des écoles en 2020 s'élevait à 131 269.50 € et la subvention au titre du FEDER pour cet investissement est de 109 568 €.

Afin de sécuriser l'accès de différents bâtiments communaux, il est envisagé l'installation de systèmes anti-intrusion (16 500 €).

Enfin, la réflexion pour moderniser l'espace Verger du Caire se concrétisera cette année par le lancement d'une étude de programmation permettant de se projeter sur le devenir de certains bâtiments et de préparer leur reconfiguration (étude estimée à 20 000 €).

2 - la protection de l'environnement et développement durable

Engagée depuis des années en matière de tri et de valorisation des déchets, la ville du Cendre souhaite continuer ses actions en faveur du développement durable.

Ces derniers mois de nouvelles actions ont vu le jour comme l'installation d'un composteur partagé place Grassion, la mise en place de campagnes de collecte de déchets verts. Durant l'année 2021, de nouvelles opérations sont envisagées comme la distribution aux cendrioux de broyat issu de la collecte des déchets verts, l'installation de nichoirs artificiels à destination des hirondelles, la mise en place du permis de végétaliser en partenariat avec la Métropole.

Dans la continuité de l'année 2020, une campagne de plantations d'arbres et d'aménagement d'espaces verts sur le domaine communal se poursuivra en 2021. Un aménagement végétalisé est prévu au sein de la cour intérieure de l'espace culturel les Justes (montant total à budgéter : 40 000 €).

BUDGET PRINCIPAL 2021

Envoyé en préfecture le 07/04/2021

Reçu en préfecture le 07/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 063-216300699-20210331-21_03_31_009-BF

3 - l'entretien de la voirie et l'aménagement des espaces publics

Fruit d'un étroit partenariat entre la Métropole et la commune, la réfection de la rue du Moulin a débuté par la rénovation des réseaux d'assainissement et d'eau potable. Les travaux de réfection et d'aménagement de la voirie suivront avec un début d'exécution en septembre 2021.

Cette année 2021 permettra également de lancer l'étude pour la réfection de la rue de la Mairie dont le démarrage des travaux est programmé en 2022.

Dans la continuité des travaux de la halte ferroviaire et dans le souci de créer une liaison urbaine entre la gare et le centre bourg, une réflexion sera menée pour reconfigurer certains espaces comme la place de la mairie, le parking arrière de la mairie jusqu'au bâtiment occupé par la Crédit Agricole. Cette réflexion se fera en lien avec un rond-point à créer devant l'espace des Marronniers et en lien avec l'espace Junisson.

4 - le soutien à l'économie locale et au monde associatif

Dans ce contexte sanitaire inédit, la commune soutient l'économie locale avec des opérations régulières en faveur des commerçants (bons cadeaux, annulation des loyers pour les commerçants occupant des locaux communaux...) Elle soutient également le monde associatif et culturel très affecté par la crise sanitaire, en accompagnant les associations et en réinventant sa programmation culturelle.

Des travaux au complexe sportif permettant l'obtention d'un classement de niveau 4 pour la section football sont programmés à hauteur de 70 000 €. Un éclairage sera installé sur le terrain d'honneur (70 000 €). Le nouveau court de tennis extérieur sera également équipé d'un éclairage (15 100 €). Enfin, une réflexion sera menée sur la création d'un boulodrome.

Tous ces projets seront bien évidemment menés en étudiant les opportunités d'un recours éventuel à l'emprunt et en activant l'ensemble des leviers de subventionnement possibles (F.I.C, D.E.T.R, F.E.D.E.R, Fonds de soutien métropolitain, C.R.T.E...).

La gestion de la dette

Pour conclure, la dette communale est un poste de dépenses maîtrisé et optimisé. Son encours au 31 décembre 2021 sera de 2 088 145.69 €. L'état de la dette est sain et structuré sur des emprunts à taux fixe. Il est à noter que suite aux transferts de compétences, Clermont Auvergne Métropole rembourse à la commune du Cendré environ 40 % des frais de cette dette (intérêts + capital) soit une prise en charge à hauteur de 939 494 €. La capacité de désendettement de la commune du Cendré est de 3 années, ce qui est bien en deçà des ratios de vigilance pratiqués. Pour information les communes de strate démographique équivalente présentent une capacité de désendettement qui se situe à 5 années. La dette résiduelle est d'environ 200 €/habitant sur la commune contre 900 €/habitant pour les communes de strate équivalente.

En 2022/2023, les principaux emprunts s'arrêteront ce qui permettra à la ville de pouvoir de nouveau emprunter pour répondre au besoin de financement lié au programme d'investissements à venir. La municipalité sera très attentive au maintien de la bonne capacité financière de la commune.



VU ET ANNEXE
A LA DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

31 mars 2021 n° 21/03/31/009

LE MAIRE
Le Maire,

Hervé PRONONCE